

**Complément d'avis n° 2016/01-04
relatif à la demande d'ouverture de la 3ème année du diplôme
d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs
Sud-Alsace (ENSISA) en contrat de professionnalisation**

Objet

Demande d'ouverture pour la rentrée 2021 de la 3ème année du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace (ENSISA) en contrat de professionnalisation pour ses 4 spécialités suivantes:

- Automatique et Systèmes embarqués en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) ;
- Informatique et Réseaux, en en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) et en formation initiale sous statut d'étudiant et d'apprenti (FISEA) ;
- Mécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) ;
- Textile et Fibres, en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE).

- Vu l'analyse du rapport de l'Ecole établie par Jean-Louis Allard, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière le 7 juillet 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission donne un avis favorable à la demande de l'Ecole.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021.



La Présidente,
Elisabeth CREPON